



ÉCONOMIE

Concours des vins : le jury dégustation du 19 avril a décerné 61 médailles

Publié le 29 mars 2019

Le Concours des vins de la Vallée de l'Hérault, organisé chaque année par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, bénéficie d'un véritable ancrage territorial fort de plus de 30 ans d'existence !

Il est devenu un événement incontournable pour les vignerons toujours aussi nombreux à participer. La dégustation du concours a eu lieu **vendredi 19 avril. Bientôt le palmarès sera consultable sur ce site.**

Les vignerons de la vallée de l'Hérault bien représentés

Le concours est agréé par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. La dégustation se déroule à l'aveugle sous le contrôle d'un huissier de justice. Il s'adresse aux producteurs, caves coopératives ou particulières, présents sur les 43 communes de la Vallée de l'Hérault et du Clermontais. Il est ouvert à tous les vins produits sur ce territoire, bénéficiant d'une appellation d'origine ou d'un indice géographique,

sans distinction de couleur ni de millésime.

Une promotion remarquable

Des médailles d'or, d'argent, de bronze ainsi qu'un (ou plusieurs) grand(s) prix, coup(s) de coeur, par couleur, parmi les médailles d'or peuvent être décernées. Être primé au concours implique une promotion remarquable : édition d'un livre palmarès diffusé à 30 000 exemplaires, encadrés dans la presse locale et nationale spécialisée, apposition de médailles adhésives valorisant le titre, et bien d'autres privilèges encore.

Près de 200 produits sont présentés chaque année au concours avec l'espoir de se voir attribuer un prix. Autant de vins rouges, blancs, rosés, « blancs » par un jury clair éclectique qui récompense en moyenne 70 vins, permettant ainsi un palmarès qualitatif, au plus proche des amateurs du vin.



 [RETOUR À LA LISTE](#)



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 [CONTACTEZ-NOUS](#)